

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

## Lillebonne. Refus d'inscription au lycée : des familles sous le choc, des élus en colère

Cédric Thomire

6-8 minutes

---

A une semaine des grandes vacances, le coup est dur. Vendredi 27 juin, des élèves de 3<sup>e</sup> ont appris qu'ils ne pourraient pas s'inscrire au lycée Guillaume-le-Conquérant à Lillebonne. C'est pourtant leur choix et l'un des lycées d'affectation proposé par l'Education nationale. Le motif ? *"Plus de places."* Les familles doivent inscrire leur enfant au lycée Coubertin à Bolbec.

### "Pas un problème de capacité mais de moyens"

Cette situation inédite fait bondir parents et élus. *"Nous habitons Petiville. Mon fils est au collège à Notre-Dame-de-Gravenchon. Il a un handicap reconnu par la MDPH. Le faire scolariser en seconde à Bolbec à la rentrée prochaine va compliquer son parcours de soins et sa scolarité"*, s'inquiète une mère, Laura Benoit. Jérémy Leseigneur ne comprend pas non plus pourquoi son fils irait au lycée Coubertin. *"Lillebonne c'est à 8km de chez nous et à 10 minutes de bus. S'il va à Bolbec il aura 1h20 de transport scolaire"*, dénonce-t-il.

Les élus sont également furieux. *"Je n'ai jamais connu de telles situations en tant que maire de Rives-en-Seine. C'est bien la première fois que j'entends parler de refus"*, assure Bastien Coriton, également conseiller départemental et représentant du député Gérard Leseul. *"Ce n'est pas un problème de capacité de l'établissement mais de moyens en enseignants affectés au lycée"*, réagit vivement Virginie Lutrot, présidente de l'agglomération et vice-président de la Région. *"Il y a eu jusqu'à quinze secondes au lycée Guillaume-le-Conquérant. Il est tout à fait possible d'ouvrir d'une onzième seconde"*, ajoute Christine Déchamps, maire de Lillebonne. La sénatrice Céline Brulin a promis également d'intervenir. Les élus ont décidé de l'envoi d'un courrier commun aux instances de l'Education nationale pour dénoncer cette situation.

### Forte tension sur les capacités d'accueil

Interrogé par la rédaction du *Courrier Cauchois*, le rectorat indique que *"les élèves du collège Victor-Hugo de Rives-en-Seine relèvent de plusieurs lycées de secteur : en principal, le lycée Queneau à Yvetot et le lycée Coubertin à Bolbec ; en secondaire, le lycée Guillaume-le-Conquérant à Lillebonne. Cette année, l'ensemble du pays de Caux connaît une forte tension sur les capacités d'accueil en classe de seconde. L'affectation au lycée Guillaume-le-Conquérant ne peut donc être envisagée que dans la limite des places disponibles"*. L'Education nationale n'apporte aucune réponse ni observation concernant les difficultés de transport à venir pour ces élèves. *"Franchement c'est honteux. On ne pense pas aux enfants"*, dit Emmanuelle Edet, qui a eu un refus d'inscription à Lillebonne pour son fils.

## Une justification qui ne passe pas

Selon le rectorat une douzaine de familles a formulé comme seul vœu le lycée Guillaume-le-Conquérant. Le lycée Queneau étant également arrivé à saturation, *"c'est donc, en dernier recours, le lycée Coubertin – qui dispose encore de capacités d'accueil – qui a été proposé afin de garantir à chaque élève une affectation dans un établissement public"*. La justification ne tient pas pour les représentants syndicaux des enseignants. Ils déclarent que les refus d'inscription au lycée de Lillebonne concernent au moins cinq élèves aujourd'hui scolarisés au collège Monnet à Gruchet-le-Valasse et deux du collège Calmette à Notre-Dame-de-Gravenchon. *"Les 10 secondes prévues à 35 élèves par l'inspection académique n'intègrent pas les redoublants. [On ne va quand même pas faire des classes à 36-37 élèves](#) ?* alerte le SNES. *Sachant que l'Education nationale se doit d'intégrer les élèves de Calmette et Monnet qui ont Guillaume-le-Conquérant comme lycée de secteur. Le plus simple est bien de rouvrir une onzième seconde et d'intégrer tous ceux qui le souhaitent"*. Des professeurs se disent prêts à faire des heures supplémentaires pour permettre cette onzième seconde. *"La Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime devrait se réjouir de voir autant d'engouement à rejoindre notre lycée après [les difficultés liés aux problèmes du bâtiment](#)"*, dit l'un d'eux.

## Des sœurs jumelles séparées

Le président de la FCPE, Jérôme Defoulny, demande à la direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime de revoir sa copie : *"Sa politique purement comptable amène à des situations ubuesques. Des sœurs jumelles d'une famille qui s'installe ici, en provenance d'un autre département, vont se retrouver dans deux établissements différents : une à Lillebonne, l'autre à Bolbec ! Se posera aussi le problème des spécialités pour l'année suivante en 1<sup>re</sup>. Elles ne sont pas les mêmes à Bolbec qu'à Lillebonne."*

## Une commission de recours se tiendra le 7 juillet



Pas sûr que l'invitation à faire un recours rassure les familles inquiètes pour la scolarité de leur enfant

L'Education nationale invite les familles insatisfaites à écrire un courrier à ses services. Une commission de recours se tient le 7 juillet.

L'Education nationale a pris connaissance du mécontentement des parents d'élèves, des enseignants et des élus. Toutefois lundi 30 juin elle n'avait nullement l'intention de revenir sur sa décision. *"Cette solution (des affectations au lycée Coubertin à Bolbec, N.D.L.R.), bien que pouvant sembler insatisfaisante pour certaines familles, vise à éviter toute absence d'affectation en attendant d'éventuels désistements ou inscriptions non confirmées dans les établissements concernés."*

Le rectorat indique qu'une commission de recours se tiendra le 7 juillet à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime. *"Les familles qui le souhaitent peuvent adresser un courrier à la Division de l'enseignement scolaire (DESCO), en passant, si besoin, par le collège d'origine. Leurs situations seront alors réexaminées en fonction des places qui pourraient se libérer au lycée Guillaume-le-Conquérant ou au lycée Queneau, explique l'Education nationale. Il demeure conseillé aux familles de ne pas indiquer le seul lycée Guillaume-le-Conquérant sur leur demande".* Ce que toutefois des familles refusent de faire. *"Si j'indique un autre lycée ou si j'accepte le lycée Coubertin, je fais perdre toutes ses chances à mon fils d'être scolarisé à Lillebonne",* estime une maman.